de la bande et tient même de la main droite un morceau du drapeau tricolore. Comme les autres, il hurle des chants révolutionnaires.

Sur la Grande-Place, au groupe de Meurant arrivent se joindre d'autres collectivistes et tous ensemble criant : Révolution ! Révolution ! ils se dirigent par la rue de la Gare chez le citoyen Carrette.

Meurant est toujours là, marchant dans les premiers rangs de la colonne. Place de la Gare, quatre vitrines de Cafés sont enfoncées. C'est pour ce fait que Meurant sera poursuivi comme complice de bris de clôture et pour tapage nocturne.

Après avoir acclamé Carrette, la bande tout en cassant des carreaux dans plusieurs estaminets, arrive devant l'Institut technique dont elle essaie d'enfoncer la porte et dont elle fait le siège. Nous avons raconté, très exactement, ces divers incidents et nous avons mentionné le coup de revolver qui, parti de la rue, faillit tuer un élève de l'établissement. La police arrivée, Meurant rallie ses troupes et descend par la Grande-Rue.

Arrêtés par un barrage d'agents, les collectivistes se demandent la conduite qu'ils vont tenir. C'est encore Meurant qui prend la parole : « Citoyens, dit-il, on nous empêche de circuler, ne continuons plus notre route vers la Place. Dirigeons-nous vers la *Paix !* » Les collectivistes obéirent à son ordre.

De tous ces faits que nous venons de rappeler, la culpabilité du citoyen Meurant ressort clairement. Tel sera probablement aussi l'avis de la justice.

L'affaire de la rue Molière

Une descente du Parquet

Le Parquet représenté par M. Delalé, juge d'instruction, qu'accompagnait son greffier, M. Lecointe, est descendu à Roubaix, vendredi après-midi, pour instruire la grave agression de la rue Molière, au cours de laquelle l'ouvrier rentreur, François Bourgois, a été assommé à coups de pavés par les collectivistes.

M. Delalé est arrivé en gare à une heure cinquante ; il a été reçu sur le quai de la gare par M. Squivée, commissaire de police du troisième arrondissement. Tous deux se sont rendus au bureau de police de la place Sainte-Elisabeth, où quatre personnes, témoins des faits, avaient été convoquées. Le juge d'instruction s'est fait expliquer par elles la scène que nous avons relatée, puis, il s'est rendu rue Casimir-Périer, 19, au domicile de la victime. François Bourgois a fait à son tour le récit de cette lâche agression. Disons, en passant, que son état, bien que s'étant amélioré, inspire toujours de vives inquiétudes.

En possession de tous ces renseignements, M. Delalé a regagné Lille dans la soirée.

Les manifestations tumultueuses de lundi

Les enquêtes ouvertes dans les différents commissariats de police au sujet des scènes de désordre qui se sont déroulées lundi, dans tous les quartiers, ne sont pas encore terminées. Elles sont d'ailleurs, assez difficiles à mener, les inculpés niant tous leur participation à l'émeute, malgré les preuves souvent accablantes.

A la suite de ces enquêtes, plusieurs individus seront poursuivis, soit pour vol ou complicité de vol, soit pour bris de clôture.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Cantons de Tourcoing

A BONDUES

Enthousiastes réunions au Mont et à la Place
M. Cyrille Desurmont acclamé partout

Dans la soirée de vendredi, deux réunions électorales ont successivement eu lieu au Mont et à la place de Bondues. Partout notre sympathique candidat a été l'objet de manifestations les plus chaleureuses.

Au Mont, c'est M. Edouard Debuquois, conseiller municipal, président de la Société des Anciens militaires, qui préside la réunion tenue à l'« Epée Royale ».

M. Debuquois a, en termes très heureux, présenté M. Cyrille Desurmont, comme un ardent patriote, un défenseur acharné de la liberté et des droits sacrés des citoyens.

M. Cyrille Desurmont remercie en particulier les électeurs de Bondues qui, dès dimanche dernier, lui ont accordé un éclatant témoignage de confiance en lui donnant une avance marquée sur ses deux concurrents. Il est persuadé que dimanche prochain non seulement ils confirmeront ce vote, mais qu'ils le rendront plus imposant encore par l'appoint des suffrages des hésitants. Enfant du peuple, il a appris à connaître les besoins des travailleurs et il aura toujours le souci de prendre en mains la défense de leurs intérêts.

M. Cyrille Desurmont a rappelé qu'en 1870 il se trouvait encore au milieu de ces braves soldats du Nord et que dans leurs rangs il a pris part aux combats de Villers-Bretonneux, Pont-Noyelle, Bapaume et Saint-Quentin, où il a été blessé. (Longue ovation).

« Après avoir servi ainsi le drapeau de la France — s'écrie M. Cyrille Desurmont — après avoir versé mon sang pour la patrie, vous comprendrez que je ne puis laisser salir ce drapeau, que je ne puis permettre qu'on attaque cette vaillante armée à laquelle j'ai encore l'honneur d'appartenir. » (Bravos prolongés).

M. Cyrille Desurmont se déclare ensuite partisan de toutes les libertés et il s'élève contre les radicaux qui veulent tuer la liberté d'enseignement en attendant qu'ils s'attaquent à toutes les autres libertés.

Il termine en adjurant les électeurs d'affirmer leur intention d'en finir avec l'oppression des radicaux sectaires.

M. Alexandre Joire qui était assesseur, a confirmé les paroles prononcées par le candidat et a engagé les électeurs à travailler de façon à assurer le succès de dimanche prochain.

— A la place de Bondues l'accueil fait au candidat n'a pas été moins enthousiaste.

M. Despatures, adjoint au maire, présidait la réunion qui a eu lieu au Café de l'Harmonie : il s'est porté garant pour M. Cyrille Desurmont dont il a fait le plus délicat éloge.

M. Cyrille Desurmont a fait les mêmes déclarations qu'à la réunion du Mont.

Il a promis de se mettre en contact avec les cultivateurs afin de bien connaître leurs besoins et de défendre leurs intérêts.

M. Gustave-Labalette était venu apporter au candidat le concours de sa parole entraînante. Il s'est attaché surtout à montrer en M. Cyrille Desurmont le travailleur qui toujours eut le souci de défendre les intérêts des ouvriers dont il a appris à connaître les besoins.

« Vous avez — dit en terminant M. Labalette — confié le drapeau entre les mains de M. Cyrille Desurmont : vous aurez à cœur de faire, sur son nom, triompher ce drapeau, au scrutin de dimanche prochain. » (Applaudissements).

Les deux réunions se sont terminées au chant de la « Marseillaise ».

A NEUVILLE-EN-FERRAIN

La candidature de M. Léon Monnier acclamée par quatre cents électeurs. — Longues ovations au candidat.

Jamais peut-être Neuville ne vit plus importante manifestation que celle qui s'est spontanément produite vendredi soir, à la réunion organisée en faveur de la candidature de M. Léon Monnier.

La salle de l'ancienne fabrique de caoutchouc était littéralement comble. Quatre cents électeurs avaient eu peine à y trouver place.

C'est M. Gérard Dubois qui présidait cette réunion, assisté de MM. Hus et Charles Suin.

M. Dubois a remercié les électeurs de l'empressement qu'ils avaient mis à répondre à l'appel du Comité ; c'est d'un heureux augure — a-t-il ajouté — pour les résultats des élections de dimanche prochain.

Puis, il a prié M. Léon Monnier, de prendre la parole.

De longues ovations ont salué le sympathique candidat.

M. Monnier a renouvelé les déclarations qu'il avait faites antérieurement soit par la parole, soit dans le programme qui a été affiché. Puis, il a répondu aux attaques dont il a été l'objet de la part de son adversaire dans la circulaire publiée par l'« Avenir ».

On voudrait — a-t-il dit — me faire passer pour un clérical, peut-être même pour un partisan du drapeau blanc. Or, j'ai puisé au foyer paternel ces convictions républicaines que j'ai toujours conservées ; à l'armée, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, j'ai appris à aimer et à respecter notre glorieux drapeau tricolore, le drapeau de la France » (Longs applaudissements).

M. Monnier montre ensuite aux électeurs ruraux l'iniquité qui a été commise par la majorité radicale de la Chambre en consacrant le privilège des bouilleurs de crû. Ce sont les intérêts des cultivateurs du Nord qui ont été sacrifiés au bénéfice des départements du Midi.

M. Monnier a adjuré les électeurs de Neuville de faire triompher sur son nom, la République respectueuse de toutes les convictions contre le radicalisme sectaire, et oppresseur des consciences.

La parole chaude et entraînante du sympathique candidat a été vivement applaudie.

M. Gérard Dubois a ensuite commenté la belle devise de Liberté, Egalité et Fraternité, en montrant comment les radicaux entendaient l'appliquer, la liberté pour eux seuls, les faveurs pour leurs amis, tandis que nos candidats veulent la liberté la plus large pour tous, et l'égalité vraie entre tous les citoyens d'une même patrie.

Cette belle réunion s'est terminée par un ordre du jour acclamant la candidature de M. Léon Monnier dont le triomphe est dès à présent assuré pour dimanche prochain.

CANTON D'HAUBOURDIN

M. Gruyelle bat en retraite et le citoyen Détée, parait plongé dans une débue profonde ; les deux assaillants qui avaient essayé de renverser M. Platel ont été repoussés avec perte et voilà que le parti radical aux abois fait appel à des troupes fraîches représentées par l'illustre radical socialisant M. Jollivet, du Mont-à-Camp-les-Lomme.

M. Gruyelle se retire, M. Détée ne dit rien et M. Jollivet pose sa candidature pour le scrutin de ballottage.

Les électeurs ne pourront s'empêcher de sourire devant cette petite comédie.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD

Entente repoussée

Nous avons dit que le comité républicain libéral, uniquement préoccupé de la défense sociale, avait fait des démarches auprès du comité républicain, dans le but d'arriver à une entente patriotique pour barrer sûrement la route au collectivisme dans le canton Nord de Valenciennes.

MM. H. Mabille de Poncheville et Paul Piérard, au nom des libéraux, se sont présentés à cet effet, hier, mercredi, chez M. Saint-Quentin, président du comité républicain, et lui ont offert de marcher d'un commun accord dans un esprit d'union anticollectiviste. Chaque comité aurait désigné son candidat.

Dans ces conditions, nul doute que la cause de l'ordre aurait triomphé du parti révolutionnaire.

M. Saint-Quentin a reporté la réponse au lendemain, jeudi, à deux heures, afin qu'il ait le temps de consulter son comité.

Cette réponse a été communiquée aujourd'hui au délégué du comité républicain libéral : c'est un refus formel, catégorique.

A la suite de ce refus, MM. René Delame et Désiré Dubois maintiennent leur candidature.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans la Légion d'honneur au titre de l'instruction publique et des beaux-arts :

Au grade de commandeur : M. Harpignies, peintre, originaire de Valenciennes.

Au grade de chevalier : MM. Thomas, professeur à la faculté des lettres de Lille ; Sauvage, conservateur des musées de Boulogne.

Sont nommés chevaliers par le ministre des travaux publics : MM. Forest, ingénieur principal des études du matériel des voies à la Compagnie du Nord ; Hues, chef d'exploitation du chemin de fer de la Compagnie des mines d'Anzin.

Bulletin météorologique

ROUBAIX, vendredi 26 juillet 1901.

2 heures soir, 20° au-dessus de zéro. — 756, variable.
5 heures soir, 19° au-dessus de zéro. — 756, variable.
9 heures soir, 16° au-dessus de zéro. — 756, variable.

Samedi 27 juillet 1901.

Minuit, 15° au-dessus de zéro. — 757, variable.
2 heures matin, 14° au-dessus de zéro. — 757, variable.

Vélodrome Roubaisien

LA COURSE DE 24 HEURES

La nouvelle que nous avons donnée hier de l'engagement de Maurice Garin dans la course de 24 heures des 28 et 29 juillet, a été accueillie avec enthousiasme dans les milieux sportifs de la région où le champion roubaisien compte toujours tant de sympathies. Que va faire Garin dans une épreuve de ce genre contre les spécialistes des courses de longue durée comme Oscar Lepoutre, Kerff, Raynal, Foureaux, De Roeck et autres ? Tel est le problème qui se pose et qui passionne tous les sportsmen. Maurice Garin est-il suffisamment préparé ? Sa réapparition en piste confirmera-t-elle sa haute valeur ? Est-il toujours le stayer énergique si souvent acclamé à Roubaix ? Autant de questions qu'il serait bien difficile de résoudre et qui ajoutent à la fragilité des pronostics le trouble de l'incertitude ! En effet, si Garin s'est entraîné pour la grande épreuve de demain, que dire de Lepoutre qui depuis de longues semaines « travaille » journellement derrière son tandem à pétrole et se déclare dans une forme parfaite. L'excellent stayer lillois a lui aussi un passé sportif bien fourni en victoires : courses de six heures, de douze heures et même de 24 heures. De Roeck, qu'on a surnommé le lion de Stekene, et Kerff, qui vient d'être vainqueur à Verviers, défendront vaillamment les couleurs belges. Raynal, le petit Parisien, a à son actif trois épreuves de 24 heures dont une au Vélodrome lillois en 1899. Jeack, le champion suisse, détient plusieurs records de longues distances, et est aussi un concurrent dangereux. Foureaux, le « menuisier volant » s'est placé également au premier rang des coureurs de fond notamment par sa récente victoire d'Anvers. Itsweire est trop connu à Roubaix pour que nous ayons besoin de le présenter, c'est un adversaire toujours à craindre. Enfin, Vendredi, le coureur nègre, Says, le routier belge, Chevogeon, Salet, Leleu, Fourcade, etc., sont aussi de redoutables compétiteurs et dans un tel peloton, la sélection serait bien hasardée ! Tous se sont préparés spécialement et se rangeront avec la plus grande confiance, dimanche soir, sous les ordres du starter. La plupart se livreront aujourd'hui samedi, aux derniers galops d'essai sur la piste du Vélodrome qui présentera la plus grande animation. La lutte se présente comme devant être captivante de bout en bout; elle le sera particulièrement à la dernière heure, lorsque les entraîneurs entreront en scène avec leurs terribles engins mécaniques ! Rappelons que le départ de la grande épreuve sera précédé, l'après-midi, de la fête aérostatique, de la course au ballon dont le départ sera donné à quatre heures, et d'une séance d'attractions inédites au cours de laquelle on pourra applaudir plusieurs numéros aériens et une équipe de joueurs de polo à échasses qui a fait sensation dans les principales villes d'Europe où elle est passée.

Avec un tel programme, bien fait pour satisfaire les goûts de tous, sportsmen ou curieux, viendront au Vélodrome Roubaisien chercher d'agréables distractions ou de saines émotions !

Pour retenir ses places à l'avance, s'adresser chez M. Jubé, 16, rue de la Gare, à Roubaix.

Chronique Locale

ROUBAIX

LE PROCES DE « L'UNION DES TEINTURIERS ET APPRETEURS DU NORD. — Le gros procès intenté, il y a environ un an, à « l'Union des Teinturiers et Apprêteurs du Nord » par MM. Mathon et Dubrulle, fabricants à Tourcoing, est revenu, à l'audience de vendredi, devant le Tribunal de commerce de Roubaix. Nos lecteurs trouveront plus loin le jugement qui est intervenu.

NOUS APPRENONS avec plaisir que M. Maurice Mercier, fils de M. Mercier-Nuyttens, Grande-Rue, et ancien élève de M. Brisy, à l'Ecole Nationale de musique de Roubaix, vient d'obtenir au Conservatoire de Paris, le deuxième prix de hautbois, dans la classe de M. Gillet, dont il suit les cours depuis deux ans seulement.

Toutes nos félicitations.

A L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE LILLE. — Dans la liste des jeunes gens qui ont subi avec succès les examens de l'Ecole supérieure de commerce de Lille, deux noms ont été mal orthographiés ; ce sont ceux de MM. Piessen et Rasson, de Roubaix.

UNE BICYCLETTE VOLEE DANS UN COULOIR D'HABITATION. — Un employé de commerce, M. Camille-Drubey, âgé de 19 ans, qui demeure rue Saint-Georges, 44, avait déposé, jeudi soir, sa bicyclette dans le couloir de la maison où il habite. Peu de temps après il fut bien surpris de constater qu'elle lui avait été volée.

M. Camille Drubey, a déposé une plainte au commissariat de police du 1er arrondissement. La machine volée porte la marque Hurtu, le guidon est un peu cintré et les poignées sont en celluloïd ; les jantes et le cadre sont noirs et les pneus sont de la marque Gallus. Cette byciclette a une valeur de 200 francs.

UN ACCIDENT DANS UN ATELIER D'APPRET. — Vendredi matin, deux ouvriers apprêteurs de l'établissement de MM. Ernoult-Bayart frères, rue du Grand-Chemin, étaient occupés à soulever le rouleau d'un métier, quand l'un d'eux, par suite d'un faux mouvement, lâcha prise. Le rouleau vint s'abattre sur un ouvrier qui eut la jambe droite fracturée.

Le blessé, François Lejeune, est âgé de 44 ans et demeure rue du Marquisat, 11. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu après avoir reçu les soins de M. le docteur Picquet.

NE PAS CONFONDRE. — M. Henri Glorieux, vitrier, 78, rue d'Alma, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme arrêté pour ivresse scandaleuse.

— MM. Pierre Cnudde, ancien conseiller municipal, et Cyrille Cnudde, son frère, nous prient de dire qu'ils n'ont rien de commun avec leurs homonymes, arrêtés à la suite des troubles électoraux de Roubaix.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'un des mouleurs de la fonderie de M. François Berta, a été brûlé au pied gauche, par de la fonte en fusion. M. le docteur Labbe a examiné l'ouvrier, Louis Vendervelden, âgé de 26 ans, demeurant au Blanc-Seau, et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Dans la fonderie de M. Napoléon Martin, l'un des ébarbeurs, Victor Spiegelaere, âgé de 41 ans, demeurant rue de Soubise, s'est blessé à la main gauche, en soulevant une pièce de fonte. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepers.

— Augustin Rigolle, teinturier, âgé de 48 ans, demeurant rue de Ma-Campagne, travaillant pour le compte de MM. Desreumaux frères et Cie, apprêteurs, a eu l'index et le médius droits écrasés par son métier. M. le docteur Lepoutre lui a prescrit quinze jours de repos.

— Un débourreur de la filature de MM. Lemaire et Dillies, s'est blessé à la main droite, en débourrant sa machine. L'ouvrier, J.-B. Delfosse, âgé de 33 ans, demeurant rue du Bois, à Lys, devra, d'après M. le docteur Godefroy, chômer dix jours.

— Un garçon de la boulangerie l'« Union », Léon Debrauwère, âgé de 43 ans, demeurant rue de Beaurewaert, a eu le pied gauche écrasé par un chariot. Un repos d'une dizaine de jours lui a été prescrit par M. le docteur Picquet.

POLICE DES CABARETS. — Les agents de sûreté Gaillet et Willaumez, ont rédigé des procès-verbaux, vendredi matin, à la charge de Mathilde Gailland, âgée de 45 ans, demeurant rue du Chemin de fer, 26, et de Gustave Patton, âgé de 38 ans, cabaretier, rue de l'Alma, 62, inculpés tous les deux de n'avoir pas inscrit sur leurs livres de logeurs des personnes qui avaient logé chez eux.

EGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Dimanche prochain 28 juillet, salut solennel en l'honneur de Notre-Dame de Pellevoisin, avec instruction sur la sixième apparition de la Sainte-Vierge à Estelle Faguette.

CHAPELLE DES CARMELITES. — Dimanche 28 juillet, à cinq heures, réunion des associés de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche. Salut solennel, sermon et amende honorable. Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

ENTERREMENTS DU SAMEDI 27 JUILLET. — Mlle Flore Lecomte, trois heures, église St-Sépulcre. — M. Camille Goube, quatre heures, église Sainte-Elisabeth.

BEURRE D'OOSTCAMP, frais à 3 fr. 80 le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 60 le kilogramme.

Communications

ROUBAIX. — Choral Nadaud. — La Commission administrative rappelle à MM. les sociétaires la répétition générale, ce soir, à neuf heures un quart précises, des chœurs à exécuter à Wimereux-plage, le 4 août prochain. Les absents à cette répétition, sans motif excusable, seront considérés comme ne faisant pas partie de la sortie. Ceux qui, pour un cas de force majeure, ne pourraient se rendre à Wimereux, sont priés d'en informer la Commission au plus tôt.

— Cercle « Alfred-de-Musset ». — Le Régisseur informe les personnes du sexe féminin qui désireraient faire partie d'une société dramatique, qu'en raison de l'importance de la saison prochaine, une section spéciale de dames est en formation. Pour renseignements, prière de s'adresser, 8, boulevard de Strasbourg, Café du « Petit Jean Bart ». — Les sociétaires sont priés de ne pas oublier la réunion générale du 4 août 1901, à quatre heures du soir (Fête des Fabricants). La réunion sera suivie de la répétition générale de l'œuvre d'Ibsen « Les Revenants » et de la conférence sur la pièce citée.

— Chorale l'Abeille. — Répétition dimanche 28 juillet, à deux heures et demie très précises, au local de la société. Présence indispensable. Réunion mensuelle obligatoire. Après la répétition, sortie chez les membres honoraires. L'amende sera appliquée de rigueur à tout sociétaire absent.

— La Jeanne-d'Arc (Société de secours mutuels et de retraites). — Réunion générale dimanche prochain, 28 juillet, à quatre heures, place Notre-Dame, Café du Demi-Cercle. Ordre du jour : Paiement des cotisations ; lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; compte-rendu financier du premier semestre 1901 ; affaire très importante.

— La Chambre syndicale des ouvriers emballeurs, camionneurs et manutentionneurs de Roubaix et Tourcoing et environs, organise, en l'honneur de la Ste-Anne, une soirée de famille ; les livrets seront exigés à l'entrée. La soirée sera terminée par une brillante tombola.

— Chevaliers de la Fourchette. — Répétition générale, le samedi 27 juillet, à neuf heures, pour les chœurs du festival d'Ostende ; les membres honoraires et amis qui désirent participer au voyage d'Ostende pour la Fête des Fabricants, et profiter de la réduction de 50 p. c., sont priés de se faire inscrire au local de la société, chez M. Florimond Lebrun, place du Trichon, 9.

— La société des Anciens militaires de l'armée de mer a l'honneur de rappeler sa réunion pour dimanche 28 courant, à son local habituel, à sept heures du soir. — Ordre du jour : Réception des nouveaux sociétaires ; règlement des cotisations ; questions diverses.

— La Commission administrative des Anciens militaires belges ayant servi sous le règne de Léopold Ier, a l'honneur d'informer ses sociétaires que le banquet annuel aura lieu le dimanche 28 juillet prochain, à deux heures précises, en son local, chez M. Oscar Lefebvre, Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, et informe en outre tous ses membres actifs et honoraires qui voudraient participer à la sortie d'Ostende les 4, 5 et 6 août prochains et profiter de la réduction de 50 %, de bien vouloir envoyer leur adhésion au siège de la société.

— « Prévoyants de l'Avenir ». — Les sociétaires de la 127e section des « Prévoyants de l'Avenir » sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 28 courant, à dix heures et demie du matin, à l'Hôtel des Pompiers. — Ordre du jour : Election des bureaux. (Administration et surveillance).

— Jeunesse de l'Ancien Temps. — Répétition générale au siège de la société, rue Watt, 57, le samedi 27 courant, à huit heures et demie précises du soir. Ordre du jour : Répétition des chœurs qui seront exécutés au festival d'Ostende, les 1er et 2 septembre 1901. L'amende sera appliquée de rigueur aux absents.

— Club dramatique « Peu Banal ». — La réunion générale aura lieu, le lundi, 29 juillet, à huit heures et demie. La Commission compte sur la présence de tous les membres pour l'ordre du jour qui est très important. — L'amende sera strictement appliquée.

CROIX. — Union Symphonique. — Répétition de l'opérette et morceaux divers, ce soir à neuf heures précises. La Commission compte sur la présence de tous ses sociétaires. Urgent. »

CROIX

UNE LEÇON MERITEE. — Vendredi matin, le domestique de la maison D..., marchand de faïences à Roubaix, un nommé Achille Desplechin, 31 ans, né à Pecq, passait avec sa voiture rue de la Gare, à Croix, se rendant à Lille. Au moment où le véhicule tournait pour s'engager dans la route départementale, M. Seguin, commissaire de police qui passait, n'eut que le temps de sauter sur le trottoir pour n'être pas écrasé. Comme il risquait une observation en faisant remarquer au conducteur que la rue était assez large pour ne pas longer les trottoirs en tournant le coin, Desplechin pour toute réponse lança au commissaire de police une injure des plus grossières. Outré d'un pareil sans-gêne, M. Seguin suivit la voiture et la rejoignit à l'entrée du hameau du Breucq. Le charretier dut descendre de sa voiture ; en apprenant qu'il avait devant lui un commissaire de police, il voulut changer de ton et cette fois, en termes polis, protesta qu'il n'avait proféré aucune injure. Malgré ses dénégations et sa politesse tardive, Desplechin s'est vu dresser procès-verbal.

UNE FURIE. — M. le commissaire de police a reçu la plainte d'une ménagère de la rue du Tonkin, Mme Dumont, qu'une de ses voisines a battue sans pitié. La pauvre femme qui est dans une position intéressante a reçu force égratignures au visage et un coup de pied dans le ventre. Depuis lors elle est alitée ; son état est assez inquiétant. Procès-verbal a été dressé à la voisine irascible.

ECHOS DE LA DUCASSE DU CRECHET. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les habitants des rues du Créchet, du Boulevard, d'Alger et de l'Avenir, ont l'honneur de remercier les généreux donateurs qui, par leurs dons, ont contribué à rehausser la fête qui devient de plus en plus belle. Nous devons aussi adresser nos remerciements aux organisateurs de la dite fête pour le dévouement et le zèle qu'ils ont apportés en cette circonstance. Une quête faite au profit des pauvres de la commune a été remise à la mairie. »

FLERS-BOURG

UNE FETE VELOCIPEDIQUE. — Un rally-paper sera offert aux amateurs, le dimanche 28 juillet, à huit heures du matin. Des prix en espèces et de nombreuses surprises seront attribués aux vainqueurs. L'inscription des coureurs aura lieu au hameau du « Tir à Loques », chez M. Crépel-Lavaine, cabaretier.

HEM

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Le ministre du commerce vient de décerner des médailles d'honneur à M. J.-B. Dufermont, habitant à Hem, et travaillant comme mécanicien dans la maison de M. Isaac Holden, à Croix, et à M. Isaïe Desmullier, peigneur, travaillant chez MM. Bouteny frères, filateurs à Lannoy. C'est en récompense de leurs longs et dévoués services dans le même établissement que MM. Dufermont et Desmullier sont l'objet de cette distinction.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un plafonneur, Henri Dussart, âgé de 18 ans, demeurant à Wimoy (Belgique), et travaillant pour le compte de M. J.-B. Vandemeulebroeck, entrepreneur, était occupé à la construction d'une maison, à Lys, hameau de Cohem, lorsqu'en descendant d'un échafaudage, il se blessa à la main gauche. Le pouce a été contusionné. M. le docteur Coubronne a prescrit au blessé dix jours de repos.

LYS

LA FETE DE L'ADORATION. — Dimanche l'église sera ouverte à quatre heures. A cinq heures, distribution de la communion. Les heures des messes seront les mêmes que les dimanches ordinaires. A quatre heures de l'après-midi, vêpres solennelles et clôture de l'Adoration. Les paroissiens sont invités à se rendre à l'église aux heures suivantes indiquées pour chaque quartier de la ville : de neuf heures et demie à dix heures, le Colisée et le Nouveau-Monde ; de midi à une heure, la Place ; de une heure à deux heures, le Fresnoy ; de deux heures à trois heures, la route de Roubaix jusqu'au Soleil-Levant, le Champ-de-Mars et le hameau de Cohem. De trois heures à quatre heures, la rue du Bois depuis le Soleil-Levant jusqu'à la Justice et la rue de Leers.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés — Exécution rapide.

Œufs frais, 13, rue du Bois.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de chez Dhalluin-Lepers, Laurent Lepoutre, 20 ans, tisserand, demeurant au Bas-Chemin, est tombé de son métier et s'est fait une entorse au pied droit. M. le docteur Lepiat lui a prescrit un repos de six jours.

LA FRAUDE. — Les douaniers Rouzeau et Duprez ont arrêté, jeudi soir, à neuf heures, au sentier des Broutttes, la nommée Marie Vanboeslaere, 18 ans 1/2, doubleuse, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, 248, qui portait soixante boîtes d'allumettes, pour une valeur de 30 francs.

VIEILLE RANCUNE. — MM. Lemaire père et fils, messagers, et M. Louis Carrette, conseiller municipal socialiste de Wattrelos, cabaretier, route du Mont-à-Leux, ont, l'un contre l'autre, une vieille rancune, à laquelle la politique n'est pas étrangère, dit-on. Jeudi, à six heures du soir, près de la place du Sapin-Vert, M. Carrette passait, quand MM. Lemaire lui administrèrent une volée de coups et déchirèrent ses vêtements. C'est du moins en ce sens que M. Carrette a porté plainte à M. Bossard, commissaire de police. Une enquête est ouverte.

LE « RALLIEMENT DES TROMPETTES » A OSTENDE. — Le « Ralliement des Trompettes » se rendra à Ostende, le dimanche 4 août, pour deux jours. Les personnes désireuses d'accompagner la société pour profiter de la réduction de prix peuvent s'adresser à M. Henri

DERNIÈRE HEURE

3e ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial) 3e ÉDITION

LA POLITIQUE MINISTERIELLE. — UNE EVOLUTION. — LA RESISTANCE DANS LES MILIEUX MILITAIRES. — UNE CORRESPONDANCE INTERESSANTE.

Paris, 26 juillet. — A la fin de la session, dans les jours qui l'ont suivie, nous avons signalé le bruit qui courait dans le monde politique au sujet d'un changement d'orientation dans la politique ministérielle et les commentaires que ces bruits avaient provoqués tant chez les progressistes que chez les socialistes. Aujourd'hui le *Journal de Genève*, organe dreyfusard et protestant, et pour ces deux qualités, vu de bon œil dans les sphères gouvernementales, publie une correspondance de Paris qui traite longuement la question.

Le correspondant du *Journal de Genève* dit que le Cabinet Waldeck-Rousseau est frappé au cœur par l'action lente de résistance jamais lassée, et par le sentiment pénible d'une impopularité croissante dans les milieux militaires, qui se laisse très bien voir à travers les soumissions forcées de la hiérarchie et de l'intérêt. Aussi craint-il que le Président du Conseil ne négocie avec ceux qui se sont montrés jusqu'ici ses persévérants ennemis. Il ajoute qu'ayant satisfait une partie des rancunes du parti socialiste, sans lui apporter la satisfaction complète de ses vœux les plus chers, Waldeck-Rousseau pourrait bien se passer enfin de son appui gênant.

La situation politique, dit-il, a cessé d'être claire et il conclut que la situation des partis en France n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier et que certains signes convergents, bien que très vagues encore, semblent nous préparer ce qu'on appelle en style noble, une orientation nouvelle, ou en style vulgaire un changement de peau. Le *Journal de Genève* a souvent prédit les évolutions de la politique ministérielle ; aussi sa correspondance a-t-elle été dans les milieux politiques l'objet d'une grande attention.

LES CONGREGATIONS

Paris, 26 juillet. — Le *Temps* annonçait hier qu'une congrégation d'hommes avait fait parvenir au ministère de l'Intérieur la demande, afin d'obtenir l'autorisation législative. Le *Courrier du soir*, organe ministériel, dit qu'il s'agit des Frères de la doctrine chrétienne.

LEGION D'HONNEUR

Paris, 26 juillet. — M. l'abbé Flissac, ancien aumônier volontaire du 70e régiment de mobiles, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

LE DEPART DES MINISTRES POUR MARSEILLE

Paris, 26 juillet. — M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, M. de Lanessan, ministre de la marine et l'amiral Bienaimé, chef d'état-major général de la marine, ont quitté Paris, ce soir, par le rapide, se rendant à Marseille où ils assisteront aux manœuvres navales.

L'INCIDENT DE DIEPPE

Paris, 26 juillet. — La *Presse* publie le télégramme suivante que lui adresse le *Messager eudois :*

« Notre bonne foi a été surprise. Le correspondant du *Messager* a commis une erreur. »

UN CRIME MYSTERIEUX PRES DE BEZIERS

Béziers, 26 juillet. — Un enfant, âgé de six ans, et demi, vient d'être assassiné et jeté dans la rivière près de Sérignan. L'auteur du crime est demeuré inconnu.

LE CERTIFICAT ELECTORAL

Paris, 26 juillet. — La défense républicaine vient de mettre en circulation des certificats par lesquels les maires bien pensants attestent la bonne conduite électorale des citoyens.

Voici le texte d'un de ces ineffables documents, tel que le donne un de nos confrères, le « Petit Bergeraquois » :

« Mairie de... 21 juillet 1901.

« Je soussigné, maire de... déclare que le sieur a voté pour M. Pozzi et a fait ce qui dépendait de lui en sa faveur.

« Le maire de...

« X... »

Il s'agit de la candidature de M. Pozzi, sénateur ministériel. On n'avait pas encore trouvé ce moyen exquis de patroner la candidature officielle.

LE CONGRES DE LA TUBERCULOSE

Londres, 26 juillet. — Parmi les résolutions votées par le congrès contre la tuberculose, il faut signaler celle demandant la répression de l'habitude de cracher dans les endroits publics, celle recommandant la notification aux autorités des cas de tuberculose, celle demandant l'établissement de dispensaires et de sanatoria de tuberculeux, enfin celle demandant aux gouvernements d'examiner immédiatement la théorie du docteur Koch que la tuberculose animale n'a aucun rapport avec celle de l'homme, mais toutefois sans se départir des mesures de précaution contre la viande et le lait infectés.

EXPLOSION DANS UN PORT ANGLAIS TROIS TUES. — PLUSIEURS BLESSES

Barry, (Angleterre), 26 juillet. — Des barils d'huile et de couleurs ont fait explosion à bord d'un vapeur autrichien et y ont mis le feu. Une pompe maritime à incendie a essayé de l'éteindre. Il y a trois tués et plusieurs blessés.

VIOLENTS ORAGES EN ALGERIE

Constantine, 26 juillet. — On signale sur divers points du département, des orages d'une violence extrême, qui ont occasionné la mort de quatre indigènes tués par la foudre ; deux autres atteints partiellement sont paralysés.

LA CRISE FINANCIERE ALLEMANDE

Berlin, 26 juillet. — Le « Journal de Nuremberg » signale les désastreux effets de la crise financière sur l'industrie de Franconie. Les fabriques renvoient en masse les ouvriers et la misère règne déjà dans de nombreuses familles. Chaque jour, les familles d'ouvriers sont saisies et expulsées de leurs logements, dont elles ne peuvent pas payer le loyer.

LES AFFAIRES DE CHINE

LE RETOUR DES TROUPES IMPERIALES

Pékin, 26 juillet. — Les troupes impériales en revenant à Pékin ont mis 16 villes à sac au sud de Pao-Ting-Fou. La population s'est vengée sur les fonctionnaires, a maltraité les Mandarins et détruit leurs maisons.

LE ROLE DU COLONEL MARCHAND EN CHINE

Paris, 26 juillet. — Un rédacteur du « Gaulois » a eu une interview avec M. Pichon, qui a ainsi apprécié le rôle du colonel Marchand en Chine. « Toutes les puissances avaient auprès du maréchal de Waldersée un représentant militaire, sauf la France et la Russie qui n'avaient pas placé leur contingent sous les ordres du feld-maréchal. Mais, dans une intention de courtoisie, le colonel Marchand fut chargé de rapports suivis avec l'état-major allemand et la personne du maréchal. Celui-ci témoignait au colonel une considération toute spéciale qui était d'une grande utilité pour le général Voyron qui était à son tour très respecté des troupes alliées. Le colonel de Sucillon et le colonel Marchand ont rendu de précieux services. »

LA GUERRE DU TRANSVAAL

L'INTERVENTION DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Londres, 26 juillet. — Le correspondant du « Daily-Express » à Amsterdam, prétend savoir que l'empereur d'Allemagne est décidé à offrir son intermédiaire pour la paix. De là le voyage du président Kruger à La Haye, où doivent se discuter certaines propositions de paix. Cette nouvelle demande confirmation.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN DRAME A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Un Lillois qui se suicide après avoir tué une femme

Paris, 26 juillet. — On a trouvé ce matin deux cadavres dans une cabane de cantonnier sur la route départementale de Villeneuve-Saint-Georges. Les cadavres étaient ceux de M. Boitel, agent d'affaires à Paris, originaire de Lille, et d'une femme, âgée d'environ 30 ans, avec laquelle il vivait maritalement.

C'est à la suite de mauvaises affaires qui les avaient réduits à la plus profonde misère que M. Boitel et sa compagne ont pris la détermination de se donner la mort. Ils ont quitté Paris la nuit dernière et se sont rendus dans la cabane de cantonnier où leurs corps ont été découverts. Boitel tira sur sa maîtresse deux coups de révolver, puis se logea une balle dans la tête. Les deux malheureux n'avaient pas un sou sur eux. On a fait transporter les corps au dépôt mortuaire de Villeneuve-Saint-Georges, en attendant que leurs familles les réclament. M. Boitel était le frère de Me Boitel, avoué, honorablement connu sur la place de Lille.

Notre enquête à Lille

M. Henri Boitel était âgé de 48 ans. Ainsi que nous le disons plus haut, il appartient à une famille honorablement connue à Lille ; l'un de ses frères est avoué ; l'autre est fabricant de tulle.

M. Henri Boitel était lui-même, il y a une quinzaine d'années, inscrit au barreau de Lille. Il quitta cette ville et se rendit à Paris, où il installa un cabinet d'affaires. Sa vie, on l'a vu dans le récit du drame, laissait à désirer ; aussi, sa famille, dont il faisait le désespoir, avait rompu toutes relations avec lui.

CONSEIL DE GUERRE DE LA PREMIERE REGION. — Séance du 26 juillet 1901. — Président, M. le lieutenant-colonel Miniscloux, directeur d'artillerie, à Lille. — Ministère public, M. le commandant Letertre, commissaire du gouvernement.

Bovyn Gaston-Emile, 2e canonnier servant au 15e régiment d'artillerie ; désertion à l'intérieur en temps de paix. Deux ans de prison. Défenseur : Me Marchant.

Laurent Arthur-Aimé-Joseph, brigadier au 27e régiment de dragons ; voies de faits envers un inférieur sans motifs légitimes. Six jours de prison. Défenseur : Me Dhooghe.

Dhalluin Louis-Joseph, 2e canonnier servant au 15e régiment d'artillerie ; vol d'objets et d'effets au préjudice d'un militaire. Un an de prison. Défenseur : Me Marchant.

Demet René-Julien, 2e cannonnier-conducteur au 27e régiment d'artillerie ; vol d'effets d'habillement et objets divers au préjudice d'un militaire. Cinq ans de réclusion avec dégradation militaire. Défenseur : Me Marchant.

LA PECHE A ISLANDE. — La goélette « Sans-Gêne », armateur M. Fresneau, vient de mouiller sur rade de Saint-Pol, arrivant d'Islande, ayant à bord 67.000 morues. Elle a quitté Islande le 9 courant. C'est le premier arrivage dans le port de Saint-Pol. A Dunkerque on attend encore un courrier avant le départ d'Islande de la flottille.

POSTES ET TELEGRAPHES. — Paris, 26 juillet. — M. Dubar, rédacteur des postes et télégraphes, à Lille, est nommé sous-inspecteur à Lille. — M. Bourgueil, chef de bureau ambulant de la ligne du Nord, est nommé inspecteur des bureaux ambulants de la ligne du Nord.

COTONS AMERICAINS

New-York, vendredi, 26 juillet 1901.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	NEW-ORLÉANS précédente
Juillet.... 1901	7.48	7.65	8.05	8.07
Août........	7.14	7.23	7.65	7.66
Septembre....	7.20	7.26	7.28	7.31
Octobre......	7.29	7.32	7.16	7.18
Novembre.....	7.30	7.34	7.16	7.18
Décembre.....	7.34	7.36	7.16	7.18
Janvier......	7.38	7.40	7.18	7.20
Février......	7.38	7.40	7.19	7.22
Mars.........	7.41	7.43	7.24	7.24
Avril........	7.41	7.46	—	—
Mai..........	—	—	—	—
Juin.........	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
Ports des Etats-Unis...	3.700 balles	4.300 balles
de l'intérieur....	400 »	0.300 »